



LA FIN DE LA POLITIQUE DE BEAU TEMPS

AGEFI - 17.04.2020

Le climat devait être l'un des thèmes politiques essentiels de l'année 2020. Il a été éclipsé par la crise du coronavirus et la crise socio-économique qui s'annonce met dorénavant la loi sur le CO2 en question.

Décidemment, la révision totale de loi sur le CO2 destinée à concrétiser les engagements pris par la Suisse dans le cadre de l'accord sur le climat vit un accouchement bien difficile. Après avoir été rejetée par le Conseil national en décembre 2018, elle a profité de la montée en puissance de la question climatique et de la vague des partis verts aux élections fédérales de l'automne 2019 pour revenir en force en fin d'année passée et être acceptée par le Conseil aux Etats. Son épilogue parlementaire était prévu pour la session du Conseil national de mars dernier, mais la crise sanitaire actuelle en a décidé autrement.

Ah le climat ! Sous la pression d'une urgence sans cesse invoquée et non sans céder à une certaine surenchère, beaucoup se sont convertis à la cause sans trop s'interroger sur les moyens proposés dans la loi sur le CO2 révisée pour atteindre des objectifs qui, à défaut d'avoir un effet significatif à l'échelle planétaire, avaient pour but premier de faire de la Suisse un bon élève en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

De rares voix se sont élevées pour critiquer le projet, qui peut se résumer par « toujours plus de taxes », et se demander jusqu'à quel point les hausses de prix seraient supportables par la population et par les entreprises. Certes un léger ralentissement de la croissance était prévu pour 2019, mais, avec un taux de chômage à 2,3%, du jamais vu en Suisse depuis 1997, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Cette période politique de beau temps semble loin.

Avec la crise actuelle, le Secrétariat d'Etat à l'économie table sur une récession de 7% à 10% en Suisse et une augmentation du chômage de 4% à 7%. Nul doute que les priorités des uns et des autres vont changer. Alors que son adoption semblait une formalité, l'issue de la loi sur le CO2 est dorénavant bien incertaine, ce d'autant plus que son sort pourrait être scellé par un référendum annoncé de longue date par l'UDC. En cas de refus, les artisans de la révision pourront se mordre les doigts

d'avoir transformé la loi sur le CO2 en une loi sur la taxe CO2 dont la hausse continue se justifiait sur l'autel du climat.

Néanmoins, la question climatique reste de première importance. Il est dès lors essentiel que les réponses apportées ne soient pas que taxatrices. Dans le processus de reprise qui s'annonce, de vraies conditions-cadre pour favoriser l'innovation, la technologie et les industries de demain devront être au rendez-vous. Il conviendra de se montrer réalistes et de veiller à ne pas prêter des structures déjà affaiblies. Enfin et à l'instar de la lutte contre le coronavirus, rien ne peut réussir sans responsabilité individuelle. Changer certaines habitudes, faire travailler les PME ainsi que favoriser les artisans et commerçants de proximité font partie du sens des responsabilités. Cela fait moins de bruit que de crier au changement dans la rue mais à terme c'est assurément plus efficace.